

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 20 au 24 mai 2017

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 20 au 24 mai 2017

29/05/2017

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 20 au 24 mai 2017

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une synthèse relative aux saisines et aux décisions du Conseil constitutionnel.

Saisines :

- **Affaire n° 2017-648 QPC du 23 mai 2017** : Code de la sécurité intérieure. Article L. 851-2 tel qu'issu de la loi n° 2016-987 du 21 juillet 2016 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et portant mesures de renforcement de la lutte antiterroriste ;
- **Affaire n° 2017-649 QPC du 23 mai 2017** : Code de la propriété intellectuelle. Article L. 214-1, 3°.

Les décisions suivantes :

- **Cons. const., 19 mai 2017, n° 2017-629 QPC [Taux effectif de la CVAE pour les sociétés membres de groupes fiscalement intégrés], publiée au *Journal officiel* du 20 mai 2017 :**

« Article 1er. - Le premier alinéa du paragraphe I bis de l'article 1586 quater du code général des impôts , dans sa rédaction résultant de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011, est contraire à la Constitution.

Article 2. - La déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 1er prend effet dans les conditions fixées au paragraphe 13 de cette décision. »

PARAGRAPHE :

« 13. En l'espèce, aucun motif ne justifie de reporter les effets de la déclaration d'inconstitutionnalité. Celle-ci intervient donc à compter de la date de publication de la présente décision. Elle est applicable à toutes les affaires non jugées définitivement à cette date, sous réserve du respect des délais et conditions prévus par le livre des procédures fiscales. » ;

- **Cons. const., 19 mai 2017, n° 2017-630 QPC [Renvoi au décret pour fixer les règles de déontologie et les sanctions disciplinaires des avocats], publiée au *Journal officiel* du 20 mai 2017 :**

« Article 1er. - Il n'y a pas lieu de statuer sur la question prioritaire de constitutionnalité relative au 2° de l'article 53 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 , dans sa rédaction résultant de la loi n° 2011-94 du 25 janvier 2011 portant réforme de la représentation devant les cours d'appel. ».

La Rédaction législation